

Nombre de membres
en exercice :
13

Membres présents :
13

Membre excusé
avec procuration
0

Membres excusés
0

Membre absent
0

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du jeudi 23 avril 2026

dans la Salle de réunion de l'Annexe de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le vingt-trois avril de l'an deux mille vingt-six)

sous la présidence de Madame Catherine MATHIEU-BECHT, Présidente

Présents : 13

Mme Catherine MATHIEU-BECHT, Mme Valérie MEYER, Mme Béatrice LORRAIN, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET, Mme Martine KOEBERLE, M. Eddy WAESELYNCK, M. Jean-Marc FAESCH, Mme Josiane FORÊT, Mme Danielle GRUMET, Mme Sylvie KUENEMANN, Mme Julie KAUFFMANN-HAYME, M. Fernand THUET

Excusé avec procuration : 0

Excusé : 0

Absent : 0

POINT SPÉCIFIQUE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES GLYCINES »

16. Nomination du(des) représentant(s) habilité(s) à siéger à la Commission d'Attribution de Logements

La Résidence Autonomie « Les Glycines » est destinée aux personnes âgées capables de vivre de manière autonome dans un logement indépendant. Elle a vocation à accueillir des personnes valides et autonomes.

L'évaluation de l'autonomie est constatée par l'observation des activités effectuées seules par la personne âgée (toilette, habillage, alimentation, déplacements, etc.) et notamment par l'analyse de la grille AGGIR.

La commission d'attribution de logement a pour objectif d'analyser les demandes d'attribution de logement au sein de la résidence. Elle permet la prise de décision notamment dans les dossiers complexes, qui demandent une attention particulière de la grille AGGIR et les ressources du demandeur.

Elle est composée de la Vice-Présidente déléguée, Béatrice LORRAIN, de la gérante, de la chef du service social, d'un administrateur titulaire et d'un administrateur suppléant volontaires.

La commission se réunira à chaque fois que cela sera nécessaire sans définition de jour ou d'agenda prédéfini. Si l'administrateur titulaire et l'administrateur suppléant ne peuvent pas se libérer pour y participer, la commission pourra tout de même statuer avec les membres présents.

.../...

La gérante aura au préalable rencontré le demandeur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

décide à l'unanimité :

- de nommer Madame Marie ADAM en tant qu'administratrice titulaire et Monsieur Christophe EHRET en tant qu'administrateur suppléant du C.C.A.S. habilités à siéger au sein de la Commission d'Attribution des Logements

Délibéré comme dessus,
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 23 avril 2026

La Présidente :



Catherine MATHIEU-BECHT